

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune d'AVELUY légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Conseillers présents : Christophe BUISSET – Dominique MILLE – Thierry CRAMPON – Julien MOURET – Annie LEJEUNE – Martine BRÉART – Didier FOLLET – Daniel VALVEKENS – Virginie LECOINTE – Laëtitia CHABÉ – Paule CLIQUET – Philippe ANDRÉ

Absent ayant donné pouvoir : René FIERS donne pouvoir à Christophe BUISSET

Absent(s) : Néant

Le Conseil Municipal a désigné Mme Annie LEJEUNE pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13 Présents : 12 Procuration : 01 Votants : 13

Ordre du jour

- Retrait d'adhésion du SIVOM au GCSMS Aide à la personne du canton d'Albert
- Convention avec la CCPQ concernant l'obtention d'un fonds de concours en faveur du soutien local aux communes
- Modification du tableau des emplois de la commune
- Décision modificative au budget primitif 2023
- Projet de réhabilitation du bâtiment communal rue de Martinsart : demande de subventions
- Instauration de la taxe d'habitation pour les logements vacants
- Achat d'une licence 4
- Attribution d'une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
- Questions diverses et droit d'initiative

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2023

M. le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du Compte rendu de la séance du 05 avril 2023.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal.

Retrait d'adhésion du SIVOM au GCSMS Aide à la personne du canton d'Albert *Délibération 1.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

L'assemblée des délégués du SIVOM d'Aides à Domicile du Canton d'Albert a voté à l'unanimité le retrait du SIVOM du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, considérant que l'intérêt général des administrés ne justifie plus l'adhésion du SIVOM au GCSMS.

Il convient désormais que les conseils municipaux des vingt-cinq communes adhérentes au SIVOM se prononcent sur ce retrait. La commune d'Aveluy faisant partie des communes adhérentes, M. le Maire propose à l'Assemblée délibérante de prendre part au vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Convention avec la CCPQ concernant l'obtention d'un fonds de concours en faveur du soutien local aux communes *Délibération 2.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. Dominique MILLE, premier adjoint délégué aux finances communales, rappelle que la commune a procédé à une demande de fonds de concours au sujet des travaux concernant la création d'une voirie (accès au dépôt de déchets verts) et pour les travaux d'éclairage des vitraux de l'Eglise.

Cette demande a été acceptée avec un montant de subvention de 7 946,00 € pour les travaux de voirie et de 2 588,00 € pour les travaux de l'Eglise, soit un total de subvention attribué de 10 534,00 €.

M. Dominique MILLE précise qu'il convient de signer une convention avec la Communauté de Communes, que le Conseil Municipal doit accepter.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de signer cette convention pour l'attribution d'un fonds de concours.

Modification du tableau des emplois de la commune *Délibération 3.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. le Maire informe l'assemblée que Mme Nathalie GOSSELIN part à la retraite le 31 juillet 2023.

M. le Maire indique qu'il a procédé au recrutement d'un adjoint technique des établissements d'enseignement pour remplacer Mme Nathalie GOSSELIN, avec l'aide de M. Dominique MILLE, premier adjoint délégué aux finances communales, M. Thierry CRAMPON, deuxième adjoint délégué à l'éducation et à l'animation et Mme Sandra THIBAUDET, secrétaire de mairie. Ils ont reçu une vingtaine de candidature et ont reçu quatre personnes en entretien. Une personne a été retenue et commencera au 1^{er} septembre 2023 pour un contrat de 1 an. Une passation aura lieu avec Mme Nathalie GOSSELIN.

Il est proposé à l'Assemblée :

- De supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2023 ;
- De créer l'emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- De modifier le tableau des emplois communaux comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	TEMPS DE TRAVAIL	AU 28/02/2022	AU 01/03/2022	AU 04/11/2022	AU 01/09/2023
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35/35	0	1	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	20.20/35 (annualisé)	0	0	1	0
Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 1 ^{ère} classe	24/35 (annualisé)	1	1	1	1
Adjoint technique des établissements d'enseignement	20.20/35 contractuel (annualisé)				1
TOTAUX		3	3	3	3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.

Décision modificative au budget primitif 2023 *Délibération 4.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. Dominique MILLE, premier adjoint délégué aux finances communales informe l'Assemblée qu'il est nécessaire de modifier des crédits pour engager de nouvelles dépenses d'investissement et d'enregistrer de nouvelles recettes.

Pour ce faire, il est proposé de voter la décision modificative suivante au budget primitif 2023 :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
2128.10	Achat de jardinières/balconnières	- 500,00
2128.25	Agencement de tables de pique-nique	- 4 000,00
2128.30	Agencement de poubelles urbaines	- 2 000,00
2128.32	Aménagement d'un radeau végétalisé à l'étang	- 3 500,00
2184.46	Achat de mobilier urbain	+ 7 500,00
2151	Travaux de sécurisation rue de Bouzincourt	+ 25 000,00
TOTAL		22 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
021	Virement de la section de fonctionnement	22 500,00
TOTAL		22 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
7411	DGF forfaitaire	1 684,00
74121	Dotation de solidarité rurale	4 022,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 285,00
742	Dotation élus locaux	784,00
TOTAL		8 775,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
023	Virement à la section d'investissement	22 500,00
615228	Entretien autres bâtiments	- 14 025,00
6574	Subventions personnes de droit privé	300,00
TOTAL		8 775,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative présentée.

Projet de réhabilitation du bâtiment communal rue de Martinsart : demande de subventions

Délibération 5.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour

M. le Maire présente au Conseil Municipal la dernière version du projet de réhabilitation du bâtiment communal en salle multi activité.

Il présente l'esquisse des derniers plans de l'architecte ainsi que les 14 lots descriptifs avec le budget prévisionnel du projet.

Le projet de réhabilitation soulève plusieurs questions de l'Assemblée autour des travaux et des éléments composant le projet de salle multi activité. M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que ce n'est qu'un projet et une esquisse pour le moment.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait engager le projet de réhabilitation du bâtiment technique seulement si la commune réussie à obtenir au minimum 60% de subvention et une hauteur de 400 000,00€ d'emprunt pour ne pas endetter la commune sur du long terme et mettre les finances en péril.

L'Assemblée délibérante, après avoir pris connaissance du projet, accepte à l'unanimité de laisser M. le Maire avancer sur ce projet en respectant les conditions fixées précédemment.

Instauration de la taxe d'habitation pour les logements vacants *Délibération 6.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. Dominique MILLE, premier adjoint délégué aux finances communales, informe l'Assemblée que les communes peuvent par délibération et sous certaines conditions, assujettir la taxe d'habitation, aux logements vacants.

L'Assemblée demande si, sur la commune, il y a des logements qui rentreraient dans les conditions et se questionne sur le moyen de vérification des conditions fixés pour assujettir la taxe d'habitation aux logements vacants.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes modalités, décide à l'unanimité d'instaurer la taxe d'habitation pour les logements vacants au sein de la commune.

Achat d'une licence 4 *Délibération 7.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. le Maire soumet son souhait de racheter la licence 4 de l'ancien bar tabac d'Aveluy. Il souhaiterait que la commune rachète cette licence 4 pour ne pas la perdre au sein de la commune.

A ce jour, il n'est plus possible d'obtenir une licence 4. Cela pourrait permettre de la revendre si un jour, un nouveau commerce de boisson ouvre sur Aveluy.

M. le Maire explique que l'achat de cette licence doit passer par un notaire. La licence est à 2 000,00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de laisser M. le Maire de procéder à l'achat de la licence 4 à hauteur de 2 000,00 € plus les frais notariés.

Attribution d'une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique *Délibération 8.26.06.2023 adoptée à 13 voix pour*

M. Dominique MILLE, 1er Adjoint délégué aux finances communales et à la communication rappelle à l'Assemblée que les particuliers peuvent bénéficier d'une aide financière de la part de l'Etat et du Département de la Somme pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Il souhaite que la commune d'Aveluy puisse s'associer à cette démarche et ainsi offrir aux habitants de la commune la possibilité de bénéficier d'une aide financière complémentaire et encourager la pratique du vélo
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer une aide financière d'un montant de 100,00 euros aux habitants de la commune pour l'acquisition d'un vélo neuf à assistance électrique suivant les modalités décrites en annexe de la délibération ;

- de limiter cette opération aux acquisitions effectuées sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Questions diverses et droit d'initiative

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a effectué l'achat pour le présent à l'occasion du départ à la retraite de Mme Nathalie GOSSELIN. Un carnet personnalisé ainsi qu'un bon sera remis à Mme Nathalie GOSSELIN durant la kermesse des écoles avec la participation des enfants.

M. Dominique MILLE s'interroge sur l'inauguration du city stade ainsi que de la rénovation de l'église. L'inauguration du city stade devrait avoir lieu le 02 septembre 2023. Il reste des quelques points à organiser comme la venue d'un sportif avec la mission jeux olympiques. Concernant l'inauguration de la rénovation de l'église, M. le Maire souhaiterait la faire le jour ou il y a une messe.

M. Dominique MILLE soulève le fait que les parterres de fleur aux abords de la commune ne sont pas entretenus. M. le Maire rappelle que l'agent technique de la commune a beaucoup de travail mais qu'il lui indiquera les endroits à aller entretenir.

M. Thierry CRAMPON demande à modifier les horaires d'ouverture et de fermeture du city stade. Actuellement les horaires de fermetures sont à 22h00, cela est contraignant en semaine mais et weekend. De plus, il a observé qu'après 20h00, le city stade est occupé par des jeunes des communes avoisinantes et non d'Aveluy. Le Conseil Municipal propose pour la période hivernale des horaires d'ouverture de 9h00 à 17h00 et pour la période estivale de 9h00 à 20h00.

M. Thierry CRAMPON informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a eu un conseil d'école. Pour la rentrée 2023-2024, l'école va accueillir 11 nouveaux enfants. Cela fait un total de 53 enfants pour les deux classes, dont 35 enfants d'Aveluy et 18 enfants d'autres communes. À la vue du nombre d'élève pour les deux classes, la commune risque d'avoir l'intervention de l'inspectrice académique et la question d'ouvrir une classe supplémentaire pourrait être abordée prochainement.

M. Philippe ANDRÉ a remarqué que l'herbe au niveau de l'église repoussait et rappelle qu'il y avait eu des projets conséquents pour l'enlever dans le passé. M. le Maire indique qu'il n'y a pas de garantie décennale sur les travaux qui avaient été effectués. Si l'accès arrive à se faire, il faudra pulvériser du produit pour enlever l'herbe sur la l'église. Ce sujet soulève également le fait que l'entretien n'est pas forcément fait devant chez les habitants.

M. Philippe ANDRÉ demande si une solution a pu être trouvée pour l'eau au cimetière. Actuellement aucune solution n'a été apportée. La question pourra être soulevée en Commission environnement en soumettant l'idée d'une fontaine en fonte. M. Philippe ANDRÉ rapporte également le mauvais stationnement de certains véhicules au sein de la commune. M. le Maire indique que des rappels sont faits tous les ans sur le savoir-vivre en société et des courriers ont été envoyés concernant le stationnement.

Mme Paule CLIQUET tient à remercier la commune pour avoir soudé une plaque au niveau du regard dans sa rue ainsi que pour le tableau accroché à l'église.

M. Daniel VALVEKENS informe qu'il y a des ronces qui arrivent à 1m50 de haut avec des orties au niveau du local communal, ainsi qu'au niveau de la Rue du Bois.

Mme Martine BRÉART a été sollicitée par un administré pour connaître la démarche pour avoir une carte pour la déchetterie. La mairie termine son stock de « carte verte » pour la déchetterie, ensuite elles seront faites en mairie et pourront être envoyées en format dématérialisé par mail ou format papier. Les demandes devront être accompagnées de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile. Il pourra également être demandé, par les administrés, une carte provisoire lors de prêt de véhicule.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h30.